

Contrôle douanier commun franco-luxembourgeois : Saisie de 56 kg de drogues

Dans le cadre de la convention de coopération transfrontalière du 26 janvier 2016, conclue entre les douanes luxembourgeoises et françaises, les administrations douanières organisent périodiquement des contrôles conjoints sur les territoires luxembourgeois et français tout en mutualisant leurs moyens de contrôles.

Le contrôle organisé le 16 mai 2018 à Dudelange-Zoufftgen, a permis aux deux douanes de détecter, au moyen du Scanner mobile à rayons X de l'Administration des douanes et accises luxembourgeoise, des drogues transportées à bord d'un poids lourd frigorifique.

C'est vers 11:00 heures du matin que les agents des douanes françaises ont arrêté la semi-remorque immatriculée en Espagne pour effectuer ensemble avec leurs collègues luxembourgeois un contrôle du camion et des marchandises transportées.

Le chauffeur, de nationalité roumaine, a indiqué avoir en charge des légumes en provenance d'Espagne pour se rendre au Danemark.

En passant le camion aux rayons X, les douaniers luxembourgeois ont identifié, outre la marchandise déclarée, plusieurs grands sacs cachés renfermant une quantité importante d'herbe de cannabis qui, après pesage, s'élevait à 56,850 kg.

La valeur marchandise de cette drogue est estimée à 500.000 d'Euros sur le marché noir.